

# AVENIR À VENIR

La newsletter à destination des gestionnaires retraite des collectivités et établissements publics de la petite couronne



## Édito



### « GAME OF RÉFORME DES RETRAITES » : NOUVELLE SAISON !

Vous le savez déjà, notre série préférée « la réforme des retraites » arrive sur notre plateforme PEP's très bientôt et au vu de la bande-annonce, elle offre quelques rebondissements.

### QU'ATTENDRE DE CETTE NOUVELLE SAISON ?

La suspension aura des impacts sur l'âge légal et la durée d'assurance requise à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2026. Afin d'être en conformité avec l'application de la nouvelle réglementation, une bande-annonce relative au paramétrage de la plateforme PEP'S sera disponible sur le site de la CNRACL.

### SPOILER ALERT !

La CNRACL préconise de classer « sans suite » tous les dossiers de départ dit « normaux » impactés par la suspension en attendant que le paramétrage de la plateforme soit correct, à savoir fin avril 2026. Afin de patienter durant ce suspense insoutenable, vous trouverez dans ce numéro quelques conseils « sérieux » qui valent le coup d'œil (forum, pension des emplois fonctionnels...). Alors prêts à « binge watcher » ?

Service retraite  
du CIG Petite Couronne

## Offre



### COMMENT LE SERVICE RETRAITE PEUT-IL M'ACCOMPAGNER ?

Cette année encore, le CIG Petite Couronne organise son forum Objectif Retraite, un rendez-vous incontournable pour tous les agents souhaitant anticiper sereinement leur transition professionnelle.

Pour être au plus près des besoins des collectivités et établissements publics, le forum se déploiera en trois dates et trois lieux, chacun rattaché à un département affilié :

- 4 juin 2026 au Pôle de VINCI La Défense à Courbevoie (92)
- 24 septembre 2026 au CIG Petite Couronne à Villiers-sur-Marne (94)
- 17 novembre 2026 au CIG Petite Couronne à Pantin (93)

Le format évolue légèrement cette année : moins de stands, mais toujours une présence renforcée des acteurs clés de l'information retraite : l'Assurance retraite, la CNRACL, l'IRCANTEC et nous-mêmes, le service retraite du CIG !

Tous sont mobilisés pour répondre aux interrogations des agents, qu'ils soient en fin de carrière ou simplement en quête de repères dans un contexte de réformes successives.

Pensé comme un moment d'échanges et d'accompagnement, le forum Objectif Retraite est l'opportunité parfaite pour faire le point, anticiper et se projeter.

Un rendez-vous à ne pas manquer !



**À noter :** Les gestionnaires RH en quête d'information sont les bienvenus



## La CNRACL vous **informe**



### Suspensions et paramétrage GULi

La loi de financement de la sécurité sociale pour 2026 rebat les cartes : elle met entre parenthèses une partie de la réforme des retraites de 2023.

Les principales mesures concernent :

- l'évolution de l'âge légal pour les générations nées entre 1964 et 1968 ;
- les durées d'assurance selon les générations ;
- la carrière longue ;
- la surcote parentale et le cumul emploi-retraite.

Ces modifications réglementaires nécessitent une mise à jour technique de l'outil Guli sur

la plateforme Pep's afin que les nouveaux paramètres soient correctement intégrés. Les premières mises à jour seront disponibles au 2<sup>e</sup> trimestre 2026, permettant une prise en compte progressive des nouvelles mesures.

Ces modifications seront applicables à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2026.



Pour les départs prévus à compter de cette date, la CNRACL recommande de classer les dossiers actuels « sans suite » et de créer un nouveau dossier de départ à la retraite une fois les mises à jour effectives.



## La **question** du mois



### Emplois fonctionnels et calcul de la retraite

Un emploi fonctionnel est un emploi de direction administratif ou technique occupé par un contractuel ou par un fonctionnaire de catégorie A/A+ (Ex. : le directeur général...). Le fonctionnaire occupant un emploi fonctionnel est en position de détachement et poursuit simultanément sa carrière sur 2 positions : celle d'origine et celle de l'emploi de détachement. Il continue ainsi à bénéficier des avancements d'échelon dans les deux positions.

Au moment du départ souhaité à la retraite, il faut estimer sa pension sur les deux positions. On retiendra la position la plus favorable pour l'agent.



**Exemple :** un agent est positionné sur sa carrière d'origine sur le grade d'attaché hors classe ou administrateur, échelon 6, indice brut 1 027 et sur sa carrière de directeur général des services d'une commune de 2 000 à 10 000 habitants, hors échelon, indice brut 832.

On prendra en compte sa carrière d'origine, car son indice est plus avantageux.



## Les bonnes pratiques



### OODRIVE

**P**our les demandes de simulations, vous devez continuer à utiliser Oodrive, en transmettant vos demandes exclusivement via Oodrive et le formulaire de saisine.



### Entre nous



#### LES CHRONIQUES DU SERVICE RETRAITE : DU NOUVEAU AU SEIN DE L'ÉQUIPE !

**C**hers lecteurs,  
un vent de changement souffle sur notre estimé service retraite. Madame Claire Loubet, désormais cheffe du service retraite, laisse derrière elle son précédent rôle. Et c'est Madame Laetitia Gharnouti qui reprend désormais le titre de *coordonnatrice de l'unité conventions*.

Mais l'annonce la plus attendue reste à venir : pour la première fois, le service retraite conviera les actifs à un webinaire consacré à éclairer les mystères de la retraite.

#### Événement



**Webinaire** : séance d'information sur la retraite pour les actifs le 18 mai 2026 : *Inscription à venir*

*Signé, votre dévouée Lady Whistledown.*

### CONTACT

**Service retraite du CIG Petite Couronne**  
T. 01 56 96 81 76 / [retraite@cig929394.fr](mailto:retraite@cig929394.fr)